



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/MP.WH/WG.1/2008/3  
EUR/08/5086340/7  
17 avril 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE**

RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE  
SUR L'EAU ET LA SANTÉ RELATIF À  
LA CONVENTION SUR LA PROTECTION  
ET L'UTILISATION DES COURS D'EAU  
TRANSFRONTIÈRES ET DES LACS  
INTERNATIONAUX

Groupe de travail de l'eau et de la santé

Première réunion  
Genève, 26 et 27 juin 2008  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE RAPIDE,  
PLANS D'URGENCE ET MOYENS D'INTERVENTION

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS  
DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE LA SURVEILLANCE  
ET PERSPECTIVES DE TRAVAUX FUTURS**

Note établie par le Président de l'Équipe spéciale de la surveillance

**I. GÉNÉRALITÉS**

1. La première réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Genève, 17-19 juin 2007) a abouti à la création d'une Équipe spéciale de la surveillance, conduite par l'Italie. L'Équipe spéciale a été chargée d'aider les Parties à mettre au point des systèmes d'intervention et de détection des poussées épidémiques, ou à les renforcer, notamment en évaluant et en améliorant les systèmes nationaux ou locaux de surveillance, de détection des

poussées épidémiques et d'alerte rapide, les plans d'urgence et les moyens d'intervention (voir ECE/MP.WH/2/Add.5-EUR/06/5069385/1/Add.5).

2. L'Institut national italien de la santé (Istituto Superiore di Sanità, ou ISS) a organisé la première réunion de l'Équipe spéciale à Rome les 24 et 25 septembre 2007, à laquelle ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Finlande, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Norvège, Roumanie et Slovaquie.

3. Pour ses propres travaux, l'Équipe spéciale s'est inspirée du travail accompli avant la première réunion des Parties dans le cadre du Groupe de travail de l'eau et de la santé établi en vertu de la Convention, ainsi que des documents d'orientation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) relatifs à la surveillance des maladies transmissibles et à l'entrée en vigueur des Règlements sanitaires internationaux (RSI, 2005).

4. L'Équipe spéciale développe actuellement ses activités dans un cadre de coopération avec le Système d'information sur les maladies infectieuses de l'OMS (CISID), la base de données de l'OMS sur la santé pour tous, le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies, le Système OMS d'alerte et d'action en cas d'épidémie et de pandémie et le Centre collaborateur de l'OMS pour la gestion des ressources en eau et la communication des risques aux fins de la promotion de la santé.

## II. ACTIVITÉS À ENTREPRENDRE

5. Conformément à son mandat, l'Équipe spéciale s'acquitte des tâches suivantes:

a) Élaborer des lignes directrices en matière de surveillance, de détection des poussées épidémiques, de systèmes d'alerte rapide, de plans d'urgence et de moyens d'intervention – en tenant compte des directives de l'OMS en vigueur – aux fins d'adoption par les Parties à leur deuxième réunion (qui seront également traduites en russe);

b) Appuyer la mise en œuvre des lignes directrices en apportant une assistance aux Parties et aux non-Parties qui en font la demande, dans le cadre de missions dans les pays (jusqu'à six missions seront organisées pendant la période 2008-2009).

6. Au cours de la première réunion, l'Équipe spéciale a passé en revue et planifié les activités suivantes, qui devront être réalisées jusqu'à la deuxième réunion des Parties:

a) Établissement d'un questionnaire permettant d'évaluer la capacité actuelle en matière de surveillance des maladies liées à l'eau, et collecte, élaboration et publication des réponses;

b) Mise au point de documents d'orientation (directives techniques et générales);

c) Organisation d'un atelier scientifique;

d) Planification de l'aide et du soutien dans les pays.

### **A. Questionnaire permettant d'évaluer la capacité actuelle en matière de surveillance des maladies liées à l'eau, et élaboration et publication des réponses**

7. À sa première réunion, l'Équipe spéciale a examiné et approuvé un questionnaire visant à recueillir des informations sur la surveillance des maladies transmissibles par l'eau, concernant: les priorités; les nouvelles maladies importantes au niveau local; l'organisation des systèmes de surveillance; les capacités des laboratoires à détecter des micro-organismes pathogènes; l'information du public quant à l'importance des maladies liées à l'eau; la détection des poussées épidémiques; les moyens d'intervention; la formation; ainsi que les bases de données et les ressources cartographiques et en matière de systèmes d'information géographique (SIG) (voir ECE/MP.WH/WG.1/2008/4-EUR/08/5086340/8).
8. Le questionnaire est affiché sous forme électronique sur un espace protégé du site Web de l'ISS (<http://cms2.iss.it/>) depuis la fin février 2008. En outre, il a été envoyé aux centres de liaison nationaux créés en vertu du Protocole, de même que des informations concernant l'enregistrement, l'accès et la compilation.
9. Malheureusement, à la fin avril 2008, sept pays seulement avaient répondu au questionnaire (Andorre, Estonie, Finlande, Hongrie, Norvège, République tchèque et Slovaquie).
10. Les renseignements recueillis au moyen du questionnaire sont particulièrement importants pour les activités de l'Équipe spéciale. Il est donc essentiel que les Parties et les non-Parties y répondent; les centres de liaison doivent jouer un rôle décisif à cet égard en facilitant ces réponses. Par ailleurs, la traduction du questionnaire en russe a été jugée nécessaire pour surmonter l'obstacle linguistique et, de façon générale, solliciter des réponses.
11. Les renseignements recueillis au moyen du questionnaire serviront à faire le point des systèmes les plus sophistiqués de surveillance des maladies liées à l'eau dans la région de la CEE. Ils serviront aussi à établir une estimation du fardeau que ces maladies représentent dans la région et à identifier les domaines/situations critiques, et aideront à élaborer des programmes d'assistance et des activités de formation.
12. Il est proposé de publier les résultats de cette analyse.

### **B. Documents d'orientation – Directives techniques et générales**

13. L'Équipe spéciale aidera les Parties et les signataires en élaborant des documents d'orientation sur les systèmes de surveillance des maladies liées à l'eau.
14. À cette fin, l'Équipe spéciale a convenu de se fonder sur les directives techniques élaborées par le Groupe de travail de l'eau et de la santé avant la première réunion des Parties. Elle a également convenu d'un partage des responsabilités et d'un calendrier pour la mise au point du document d'orientation.
15. L'Équipe spéciale a par ailleurs décidé d'élaborer un document d'orientation générale à l'intention des autorités politiques et sanitaires, afin de leur donner des moyens simples et utiles de mieux comprendre l'importance des maladies liées à l'eau. L'ISS est en train d'élaborer la version préliminaire de ce document, qui devrait être prêt d'ici à la fin mai 2008.

16. On trouvera en annexe un aperçu des documents d'orientation généraux et techniques.

### **C. Ateliers scientifiques**

17. L'Équipe spéciale a débattu de la question de l'organisation d'ateliers scientifiques consacrés à des questions précises. Elle a jugé que la question ci-après revêtait un intérêt particulier pour ses activités: comment évaluer l'importance relative des maladies liées à l'eau dans le fardeau global des maladies transmissibles dans la région de la CEE, compte également tenu de l'expérience acquise dans les différents pays.

### **D. Assistance et soutien dans les pays**

18. Cette activité sera fondée sur l'analyse des réponses au questionnaire et dépendra des demandes spécifiques des Parties et des non-Parties ainsi que des ressources disponibles. De fait, certains pays ont déjà demandé une aide pour la mise en place de systèmes de surveillance des maladies transmissibles par l'eau ou l'organisation d'activités de formation en la matière.

### **E. Plan de travail futur**

19. Les activités de l'Équipe spéciale s'échelonneront comme suit:

- a) Juin 2008: ébauche du document de politique générale;
- b) Septembre 2008: première version du document contenant l'analyse des résultats des réponses au questionnaire;
- c) Octobre 2008: deuxième réunion de l'Équipe spéciale;
- d) Décembre 2008: atelier scientifique.

## **III. ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LE GROUPE DE TRAVAIL**

20. Étant donné la grande importance des réponses au questionnaire pour les travaux futurs de l'Équipe spéciale, le Groupe de travail est invité à examiner et à décider des moyens de susciter un plus grand nombre de réponses, notamment de la part des Parties au Protocole.

21. Le Groupe de travail est par ailleurs invité à formuler des observations sur le travail accompli et à conseiller l'Équipe spéciale à cet égard – notamment en ce qui concerne le document d'orientation élaboré et les activités prévues.

22. En particulier, le Groupe de travail est invité à décider des nouvelles activités qu'il est proposé d'inclure dans le programme de travail de l'Équipe spéciale, à savoir l'élaboration et la publication des résultats de l'enquête faisant le point des systèmes les plus sophistiqués de surveillance des maladies liées à l'eau dans la région de la CEE, une estimation du fardeau que représentent les maladies liées à l'eau et l'identification des domaines/situations critiques, ainsi que l'organisation d'un atelier scientifique.

23. Le Groupe de travail devrait également débattre et convenir des moyens de mobiliser les fonds qui font défaut pour mettre en œuvre le programme de travail de l'Équipe spéciale, notamment les ressources nécessaires pour les activités suivantes:

- a) La publication de l'analyse des données établie à partir des réponses au questionnaire (s'il en est ainsi décidé);
- b) La fourniture d'une assistance dans les pays;
- c) L'organisation d'un atelier scientifique (s'il en est ainsi décidé);
- d) L'organisation de la deuxième réunion de l'Équipe spéciale.

**Annexe**

**APERÇU DU DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA SURVEILLANCE  
DES MALADIES LIÉES À L'EAU**

**Tel qu'approuvé par l'Équipe spéciale de la surveillance**

**SECTION 1: ÉLABORATION DE LA POLITIQUE**

1. Identification des problèmes
2. Maladies transmises par l'eau
  - A. Définition des maladies transmises par l'eau
  - B. Importance économique pour le développement national
3. Exigences de la politique au niveau national
  - A. Systèmes nationaux de santé et maladies liées à l'eau
    - i) Fonctions de base
    - ii) Gestion et accréditation de laboratoires
    - iii) Renforcement des capacités et formation continue
  - B. Importance de la détection, de la prévention et de la gestion des poussées épidémiques
  - C. Collaboration intersectorielle
4. Aspects internationaux de la politique
  - A. Coopération transfrontière
  - B. Respect des accords internationaux juridiquement contraignants
  - C. Participation aux programmes de coopération internationale

## SECTION 2: GUIDE TECHNIQUE

La présente section s'inspire du document d'orientation établi par le Centre collaborateur pour la gestion des ressources en eau et la communication des risques aux fins de la promotion de la santé à l'Institut d'hygiène de l'Université de Bonn (Allemagne). Sauf indication contraire, le Centre collaborateur mettra à jour les informations contenues ci-après conformément au calendrier arrêté par l'Équipe spéciale.

1. Introduction
2. Organismes pathogènes transmis par l'eau
  - A. Maladies bactériennes
  - B. Infections virales
  - C. Protozooses
  - D. Helminthiases
  - E. Nouveaux organismes pathogènes, y compris les cyanobactéries (Enzo Funari)
3. Risques d'origine chimique
  - A. Considérations générales
    - i) Évaluation organoleptique
    - ii) Traitement et distribution de l'eau de boisson
    - iii) Base de calcul de valeurs indicatives
  - B. Paramètres choisis
    - i) Éléments non organiques
    - ii) Éléments organiques
    - iii) Radioactivité (Venera Djudemisheva)
4. Salubrité de l'eau
  - A. Source
    - i) Vulnérabilité de la source
    - ii) Mesures de protection des eaux souterraines

- iii) Mesures de protection des eaux de surface
- B. Traitement de l'eau
- i) Traitement primaire de l'eau dans les zones rurales
  - ii) Traitement de l'eau centralisé
  - iii) Sous-produits de désinfection (Mihály Kádár)
  - iv) Vulnérabilité des groupes de production
  - v) Traitement sur site
  - vi) Choix de méthodes de traitement domestique de l'eau
- C. Réseaux de distribution de l'eau
- i) Intégrité du réseau
  - ii) Vulnérabilité des réseaux de distribution
  - iii) Réseaux compromis
- D. Surveillance
- i) Organismes pathogènes transmis par l'eau potable (exemples de poussées épidémiques récentes)
  - ii) Élaboration de mesures assurant l'approvisionnement en eau potable
  - iii) Pollution de l'eau potable dans les réseaux compromis
  - iv) Essais par microscope comme moyens de surveillance (Mihály Kádár)
  - v) Toxicité (Mihály Kádár)
- E. Plans de salubrité de l'eau
- i) Analyse des risques
  - ii) Différences et complémentarité entre la méthode de l'analyse des risques et celle des points de contrôle critiques (HACCP) et plans pour la salubrité de l'eau
  - iii) Mise au point d'un plan pour la salubrité de l'eau
  - iv) Salubrité de l'eau dans les bâtiments



5. Surveillance des maladies liées à l'eau
  - A. Généralités
    - i) Pourquoi la surveillance
    - ii) Approches de la surveillance des maladies liées à l'eau
  - B. Mise en place d'un système national de surveillance des maladies liées à l'eau
    - i) Introduction
    - ii) Collecte de données
    - iii) Gestion et analyse des données
    - iv) Moyens d'intervention et plans d'urgence
  - C. Évaluation d'un système de surveillance
    - i) Critères
    - ii) Critères d'évaluation du processus
  - D. Épidémiologie
    - i) Concepts épidémiologiques de base
    - ii) Structure de l'étude de base
    - iii) Sources d'erreur dans les études épidémiologiques
  - E. Problèmes méthodologiques particuliers
    - i) Structure de l'étude
    - ii) Évaluation des risques
    - iii) Mesure des résultats en matière de santé
    - iv) Analyse
  - F. Détection, investigation et notification des poussées épidémiques de maladies liées à l'eau (T. Krogh, I. Miettinen)
    - i) Préparation
    - ii) Intervention

- G. Synthèse
- H. Sources d'informations complémentaires
- 6. Application des systèmes d'information géographique (SIG) aux études épidémiologiques
  - A. Introduction
  - B. Application des SIG à l'épidémiologie des maladies liées à l'eau
  - C. Études de cas
  - D. Conclusions

-----